



Membres en exercice : 29  
Membres présents : 26  
Membres votants : 29

Le 4 avril 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2024. Publication de la convocation le : 29 mars 2024.

**Etaient présents :**

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCULLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

**Etaient absents :**

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H  
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER  
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

**Quorum :** atteint

**Secrétaire de séance :** M. Didier LOAS

**Date de transmission au contrôle de légalité :** 11 AVR. 2024

**Date de publication :** 11 AVR. 2024

**Délibération n° 2024-032 : Budget annexe Assainissement : budget primitif 2024**

**Rapporteur :** M. Georges CASTEL

**Rappel :** en application du principe budgétaire de prudence, le budget est élaboré en prenant en compte uniquement les recettes certaines à la date de son élaboration.

**1. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	13 000,00 €	Chapitre 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	6 287,37 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	Ligne 002	Résultat reporté	8 712,63 €
Chapitre 67	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00 €			
TOTAL		15 000,00 €			15 000,00 €

**Éléments significatifs :**

Contrôles d'assainissement non collectif réalisés par la communauté de Communes  
Redevance d'assainissement facturée auprès des clients du service  
Correctif sur titres émis  
Exercice 2024 : réception d'un prévisionnel par le service SPANC : prévisions à la hausse / 2023

## **2. SECTION D'INVESTISSEMENT**

Pas de section d'investissement

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les résultats de l'exercice 2023 et les propositions nouvelles pour l'exercice 2024,

Vu l'avis favorable unanime de la commission des finances du 15 mars 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions, décide de :

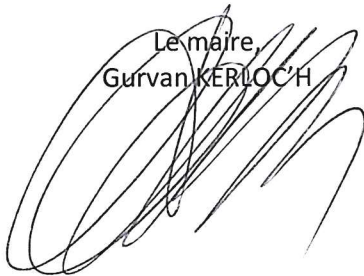
- Adopter le budget primitif 2024 du budget annexe d'assainissement, par nature :
  - o au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes ci-après :

- o Section de fonctionnement : 15 000,00 € ;
  - o Section d'investissement : pas de section d'investissement.
- Autoriser à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOCH



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS

